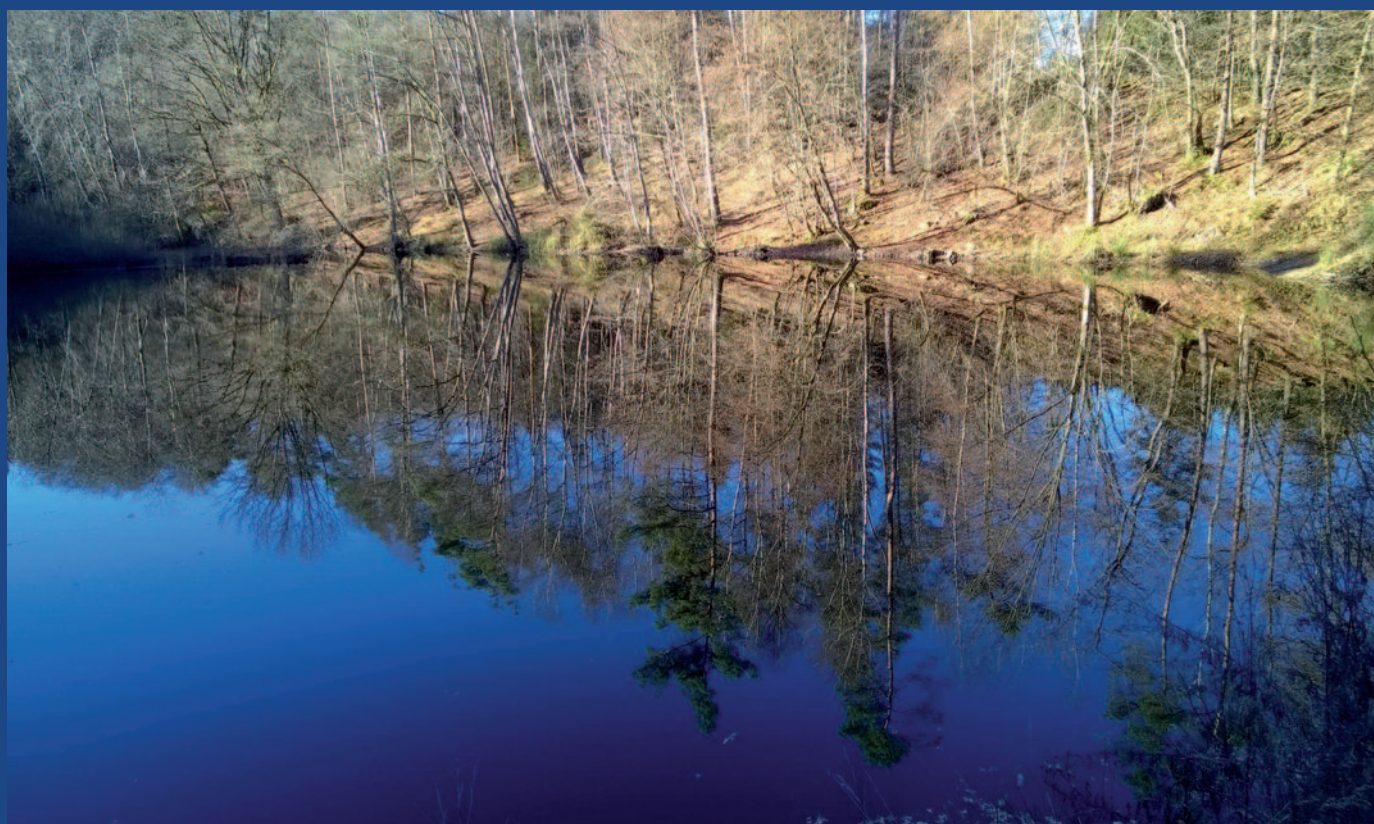




TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel mars 2017- n° 166



L'Etang des Moines

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



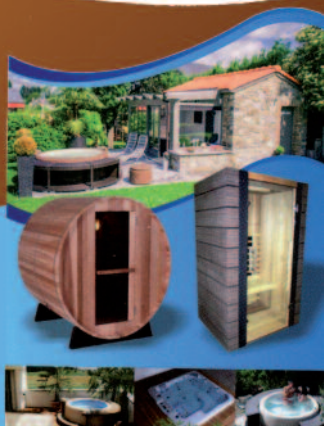
Gruslin Jean-François



Rue de Rochefort, 10
6927 TELLIN
(en face du Spar)

Gsm : 0473/432 546
Tél./Fax : 084/345 759

www.terraconcept.be
Email : terraconcept@skynet.be



Aménagements de terrasses
Sauna & infrarouge Tylo
Spas Softub
4seasonspa
Fonteyn



**TOUT FAIRE
MATÉRIAUX**

Gilles s.p.r.l.

<http://www.toutfaire.be/gille/>

Rue de l'Abattoir, 28
5580 ROCHEFORT

Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571

E-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.

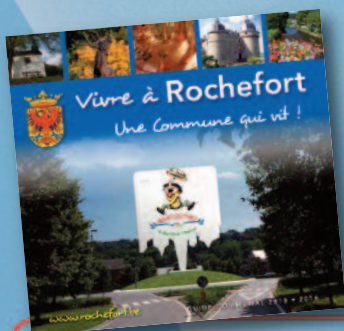


**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

Regifo
Edition SPRL

Notre société édite depuis plus de 30 ans
en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale



Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune,
vous désirez un renseignement sur nos services ?
Contactez-nous, nous sommes à votre écoute ;
via Tél. **071 / 74 01 37** ou via mail : info@regifo.be

www.regifo.be



Le mot du Maireur

Echos de nos Clochers nr 166 SOMMAIRE

1. Administration

Le mot du maireur
Calendrier de parution 2017
Des nouvelles du Conseil
L'Echo de la minorité
Exigences photos
Population – Etat-Civil
C.C.A.T.M.
Bibliothèque

2. Travaux

Quoi de neuf sur les travaux ?

3. C.P.A.S

Le mot de la présidente
Présentation du C.P.A.S
Pas à pas
Chiffons et Fanfreluches

4. Aînés

Un petit resto « Au Pâchy »

5. Environnement

Campagne thermographique
Enquête publique
Les Journées de l'eau
du 18 mars au 02 avril

6. Espaces Jeunes

Les jeunes, à vos agendas

7. Jeunesse et extrascolaire

Et si on mélangeait les générations
Pâques 2017
Animateurs de plaine –
Appel à candidature
Activités extrascolaire –
Été 2017

8. Sports

Je cours pour ma forme

10. Agenda

Activités Télévie 2017
Marche ADEPS - 19 mars 2017
Village Fleuri – Agenda des
activités
Théâtre « Les Cloches fêlées »
6 H de Volley – 08 avril 2017
Concours de couyon – 07 avril
2017
ASBL Tellin – Fonderie – AG
du 22 avril 2017

11. Divers

ASBL Tellin – Fonderie
Recrutement accueillantes
conventionnées
Jeunesse de Tellin – Résultat
tombola
Promo-Tellin
Village Fleuri – 13° tour des
Crêches

Quand vous lirez ces quelques mots, l'année 2017 sera déjà bien entamée et les fêtes de fin d'année seront loin derrière nous. J'espère qu'elles vous auront permis de vous retrouver, dans une ambiance chaleureuse, en famille ou entre amis.

La fin de l'année 2016 a été marquée par la sécheresse, avec comme conséquence une diminution de la production de nos captages d'eau. Situation exceptionnelle en effet à cette époque de l'année ! Et pourtant, quelques jours plus tôt, je me réjouissais avec Francis Alen, échevin des travaux, de ne pas avoir connu de soucis d'eau en 2016. Mais une année, c'est 365 jours ; et le 31 décembre, il a fallu faire appel à la protection civile pour suppléer cette pénurie d'eau. Je tiens à remercier le personnel communal pour sa disponibilité au service de nos citoyens dans ces moments difficiles ; merci également à la commune de Libin chez qui nous pouvons nous approvisionner en eau.

Mais la facture pour ces prestations risque d'être élevée, et se chiffrera à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Afin de diminuer les coûts de transport, nous sommes finalement passés par un transporteur privé. Toujours est-il que ces dépenses imprévues vont affecter notre budget 2017. Et pourtant ce dernier, je l'avais présenté lors du dernier conseil communal de 2016 avec un bénéfice à l'exercice propre (recettes et dépenses courantes de l'année) de 25.000 €, ce qui n'était pas si mal au vu de la conjoncture actuelle. Autant dire qu'au cours cette année, il va falloir encore gratter pour rééquilibrer ce budget.

Afin de pérenniser notre approvisionnement en eau, diverses pistes ont été envisagées : c'est ainsi qu'un premier puits a été creusé fin 2016, mais n'a malheureusement rien donné.

D'autres solutions sont envisagées. Quelques exemples : un autre puits va être percé, sous les conseils de deux sourciers ; la chasse aux fuites d'eau est également en cours : des opérations d'écoute de nuit ont été menées et nous avons également fait appel à une société spécialisée en la matière, tout ça afin d'améliorer le rendement de notre réseau de distribution. Nous envisageons également la remise en route, même provisoirement, d'anciens points d'approvisionnement.

Je vous rappelle également que j'ai dû prendre un arrêté limitant la consommation d'eau, et que ce dernier est toujours d'application jusqu'à nouvel ordre.

Plus réjouissant, ce 1er février, j'ai été défendré notre programme communal de développement rural (PCDR) devant une commission de la région wallonne (la CRAT), accompagné dans cet exercice par Yves Degeye, 1er échevin, et une délégation composée de représentants de la commune, de la CLDR, de l'auteur de projet et de la Fondation Rurale de Wallonie. Notre dossier a été jugé de très grande qualité, et représentatif des souhaits des citoyens. L'espoir est grand d'obtenir pour les 10 prochaines années des subsides pour mener à bien les projets inscrits dans ce PCDR.

Pour terminer, je ferai référence à Mark Twain, écrivain américain, qui disait que : « Consommée avec modération, l'eau ne peut pas faire de mal ». Sur cette bonne parole, je profite de ce premier bulletin de l'année pour vous souhaiter tout le meilleur en 2017.

Jean-Pierre Magnette
Bourgmestre



Résultats de la tombola annuelle de la Jeunesse de Tellin

Les numéros gagnants sont, du premier aux dernier ;

06291 - 08014 - 05942 - 05651 - 05612 - 06792 - 06062 - 04062 - 08150 - 08621
09679 - 05120 - 08636 - 04160 - 07982 - 00341 - 07742 - 09591 - 04271

Pour récupérer vos lots, contactez nous au 0466 43 84 94 (Aurélien Gillard)

Des nouvelles du Conseil Communal



Voici les décisions les plus importantes prises lors des conseils communaux du 25 octobre 2016, du 29 novembre 2016, du 27 décembre 2016 et du 24 janvier 2017.

■ Approbations lors du conseil communal du 25 octobre 2016 :

- De l'inventaire des logements publics ;
- De l'acquisition d'un véhicule pour le service Voirie ;
- De l'installation d'une télésurveillance de l'installation de production d'eau potable ;
- De la sécurisation du Chemin Crahay à Grupont ;
- De l'application du nouveau tarif à la fourniture de l'eau de distribution (CVD) ;
- De la redevance sur la délivrance de documents administratifs (2016 & 2017) ;
- De la taxe sur les mâts, pylônes ou antenne GSM et autres systèmes de télécommunication ;
- De l'information de la nouvelle répartition budgétaire et du changement des statuts du Gal Nov'Ardenne ;
- Des désignations des agents percepteurs de recettes ;
- De la taxe sur la gestion des déchets résultant de l'activité des usagers pour 2017 ;
- De la situation en application des normes concernant le capital périodes enseignement maternel, primaire et encadrement des cours philosophiques pour 2016-2017.

■ Approbations lors du conseil communal du 29 novembre 2016 :

- Du dossier PCDR d'avant-projet à la CRAT ;
- De la relance du projet SAR pour la salle Concordia Ateliers communaux ;
- De la réfection de nids de poules sur le pont de la Lesse à Resteigne ;
- De la remise en état des menuiseries extérieures de l'école de Bure ;
- De l'analyses de risques de l'Administration communale et Hall de Sports ;
- De l'acquisition d'une protection de sol pour la salle du Hall Omnisports ;
- Des AG des différentes intercommunales.

■ Approbations lors du conseil communal du 27 décembre 2016 :

- Des travaux forestiers pour 2017 ;
- De la note de politique générale et budget 2017 du C.P.A.S. ;

- Des budgets des services ordinaire et extraordinaire de la commune pour 2017 ;
- PCS : Du rapport d'activités 2016 et subvention du projet « Le Clic Local » ;
- De la dénomination de la « Place du Major Jack Watson » à Bure ;
- Du budget 2017 du Plan de Cohésion Sociale ;

■ Approbations lors du conseil communal du 24 janvier 2017 :

- Du marché de service pour la location d'un système de vidéosurveillance (délinquance environnementale) ;
- De la destination des coupes de l'exercice 2018 (vente de bois 2017) ;
- De la redevance sur l'enlèvement des déchets dans le cadre du service extraordinaire de collecte ;
- De la revente des anciens casiers des ouvriers communaux ;
- De l'acquisition de parcelles cadastrées à Resteigne 4ème division Section B n°983/2B (pie), 1013/A et 1014/A dans le cadre de l'alignement général de la voirie dénommée "Chemin de Nanry" ;
- D'un forage pour un puits d'essais le long de la Lhomme à Bure ;
- D'un fonds régional pour les investissements communaux 2017-2018 ;
- De l'aménagement de locaux de l'Administration Communale par la fourniture et pose d'un revêtement de sols et installation de mobilier ;
- Du financement du service extraordinaire 2017 - Marché de services ;
- Du plan d'action annuel de l'accueil extrascolaire année 2016-2017 ;
- De la prolongation convention Flexitec du 1er janvier au 31 décembre 2017 (PCS) ;
- ASBL Tellin-Fonderie : Convention prêt à usage ; Don du stock à l'ASBL Tellin de la Fonderie du musée de la cloche et du carillon : Boutique, Livres et ouvrages, Matériel d'exposition et d'animation, Ecrits et documents.

Au nom du conseil communal, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une agréable nouvelle année. 2016 fut difficile.

J'espère que la folie des hommes sera tapissée de grains de sagesse qui ne demanderont qu'à pousser...

Olivier DULON
Président du Conseil communal

Dates de parution de « L'Echo de nos Clochers » - 2017

Vous trouverez ci-après les dates de parution du Bulletin Communal pour l'année 2017, les documents devront être impérativement rentrés pour les dates indiquées ci-dessous. Après cette date, ceux-ci ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension

Nr	Date rentrée article	Dates de diffusion
167	Lundi 27 mars 2017 à minuit	Lundi 24 avril au vendredi 28 avril 2017
168	Lundi 15 mai 2017 à minuit	Lundi 19 juin au vendredi 23 juin 2017
169	Lundi 24 juillet 2017 à minuit	Lundi 28 août au vendredi 1 ^{er} septembre 2017
170	Lundi 25 septembre 2017 à minuit	Lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 2017
171	Lundi 20 novembre 2017 à minuit	Lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2017

Echo de la minorité

PCDR What that ? (en français, c'est quoi ?)

C'est un plan communal de développement rural.

En réalité, c'est un plan qui permet à nos dirigeants de nous conduire vers leurs projets en faisant croire à la population et aux membres du CLDR (Comité local de développement rural) qu'ils sont partenaires et que leur avis a de l'importance.

Pour preuve :

- le choix de projets (ex : la création de logements intergénérationnels dans le presbytère de Bure) ignorés par les mêmes partenaires.

- le dossier qui va être envoyé à la région wallonne pour obtenir les subside n'a pas tenu compte de toutes les remarques émises.
- le manque de transparence qui a mené à la pondération de certains projets menant au choix d'un premier projet : la maison des associations dans l'ancien musée de la cloche.

Pourquoi tant d'acharnement de la part de la minorité ?

- Le PCDR était le fer de lance de notre campagne électorale mais nous déplorons son déroulement.
- Nous sommes en souci par rapport aux frais de fonctionnement d'une maison des associations qui seront

importants. Rien ne semble être budgétisé mais si on veut nous le faire croire.

Souvenez-vous qu'on a fermé notre musée de la cloche pour bien moins que cela.

Pourquoi passer son temps à écrire de tels articles ?

- car, nous voulons nous substituer à la presse locale qui véhicule de fausses informations en proclamant face à notre vote négatif du budget que nous ne remettons pas en question les choix politiques de la majorité. Cela rappelle un livre : les médias, le 4ème pouvoir après le pouvoir exécutif, législatif et judiciaire.



Françoise Boevé-Anciaux



Isabelle Bovy-Lecomte



Anne Charlier-des Touches

CCATM (Commission communale Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité)



Une partie des membres de la CCATM lors d'une journée organisée sur le thème de la mobilité : visite de l'aménagement de la traversée de l'entrée de Hotton et visite de la traversée de Rendeux.

En quoi consiste cette commission ?

C'est un organe consultatif constitué en partie de mandataires communaux et en partie de citoyens. Il est renouvelable à chaque législature. C'est une forme de participation citoyenne.

L'échevin de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme (Monsieur Marc Marion) et Mme Catherine Marchal, secrétaire de la commission, participent aux réunions.

En tant que membres de la CCATM de Tellin, nous nous renseignons régulièrement sur l'évolution des idées en matière d'aménagement du territoire et sur les enjeux du développement territorial local. Dans ce sens, nous aurons prochainement une information concernant le CoDT (le nouveau code du développement territorial).

Nous ne nous contentons pas de remettre des avis sur des dossiers d'urbanisme. Des groupes de travail ont été constitués afin d'étudier certains

problèmes particuliers. Ainsi, les cellules « Petit Patrimoine », « Energie » et « Mobilité » ont été formées pour approfondir ces thématiques. En 2015, un rapport d'enquête de l'observatoire de la mobilité a été rendu.

Cette enquête portait sur la mobilité, la signalisation, la sécurité et l'aménagement de bien-être dans l'espace public sur **toute l'étendue de la commune de Tellin**. Cet état des lieux (non exhaustif) a été accompagné d'avis, de suggestions, des solutions possibles...

Ce document peut être consulté à la commune auprès de Madame Marchal.

Les débats au sein d'une CCATM sont des moments privilégiés d'échanges d'idées à propos de l'identité d'un territoire, de la qualité de vie, de l'urbanisme durable...

Anne Vanwildemeersch-Rossignol
Présidente

Exigences pour les photos de passeports, Kids-ID, cartes d'identité électronique pour les belges et documents de séjour pour les étrangers.

Si vous devez renouveler votre carte d'identité ou pour toutes demandes de KIDS-ID ou de passeport, veuillez être attentifs aux nouvelles règles en vigueur en matière de conformité des photos.

En effet, elles doivent répondre aux normes de l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) et celles-ci sont devenues depuis peu, plus strictes que par le passé.

De ce fait, si votre photo n'est pas conforme, votre commune devra la refuser !

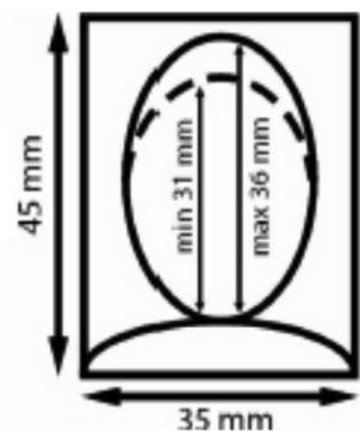
Pour éviter tout désagrément, lorsque

vous faites votre photo, pensez à :

1. Avoir une expression neutre : bouche fermée, pas de sourire et le regard droit vers l'objectif.
2. Position : Garder la tête et les épaules droites, face à l'objectif.
3. Bien dégager votre visage, il doit être entièrement visible : on doit voir votre front, votre menton et la naissance des oreilles.
4. Avoir les yeux entièrement visibles : pas de reflets ni d'ombres dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de montures trop larges ou qui passent au ras des yeux.

D'autres critères sont aussi à respecter :

Le fond de la photo doit être blanc uni, être au format 35mmx45mm avec une proportion de visage de 70 à 80 % par rapport à la hauteur de la photo, de qualité professionnelle, sans griffes ni pliures, doit dater de max. 6 mois. La luminosité et le contraste doivent être suffisants, pas de sur-/sous-exposition, ni reflets, ni ombres.



Exigences pour les photos de passeports, Kids-ID, cartes d'identité électroniques pour les Belges et documents de séjour pour les étrangers



Expression du visage Bouche ouverte, dents visibles Bouche non fermée	Fond Fond pas uni Contraste insuffisant cheveux/fond	Position De travers et épaules pas droites Penché (yeux pas horizontaux)	Lunettes Yeux pas entièrement visibles Verres teintés
Visibilité du visage Tête couverte Visage et yeux pas entièrement visibles Visage pas entièrement visible	 Plus d'infos : www.photopasseport.be www.ibz.rrn.fgov.be		Luminosité Surexposé Sous-exposé Reflets et ombres

Certaines photos sont issues du document ICAD9303 et sont reproduites avec l'aimable autorisation de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale. SPF Affaires étrangères et SPF Intérieur - 12/2016

Vous pouvez retrouver toutes ces exigences en détail et en exemples concrets sur ces sites :

www.photopasseport.be et www.ibz.rrn.fgov.be



La Bibliothèque communale de Tellin vous accueille le jeudi de 16 à 18 heures.

Au rez-de-chaussée de la Maison Communale, disposant d'un parking aisé à proximité de l'entrée, la Bibliothèque de Tellin vous propose ses nouvelles acquisitions en provenance de la Bibliothèque centrale de Marche.

Benoît PIRSON, Bibliothécaire.

Passage du bibliobus en 2017

BURE		RESTEIGNE	
10 mars	Pas de passage en août	24 mars	Pas de passage en août
14 avril	08 septembre	28 avril	22 septembre
12 mai	13 octobre	26 mai	27 octobre
09 juin	10 novembre	23 juin	24 novembre
14 juillet	08 décembre	28 juillet	22 décembre

BURE :
Rue de Belvaux, 13 de 16h30 à 17h30

RESTEIGNE :
Parking salle des fêtes de 14h40 à 15h40



POPULATION – ETAT-CIVIL

Au 31.12.2016, la population de Tellin comptait 2.467 habitants.

La répartition est la suivante :

BURE : 655 • GRUPONT : 195 • RESTEIGNE : 614 • TELLIN : 1003

NAISSANCES

TONGLET Baptiste	20/01/2016
HERMAN Paul	07/02/2016
DEBATTY Georges	17/02/2016
GEORGES Camille	18/03/2016
VAN DEN BERGHE Demy	21/04/2016
LIBERT Eva	26/06/2016
BOZART – MICHALLAT William	12/07/2016
JAUMIN Capucine	31/07/2016
DE BACKER Noa	10/08/2016
BUGHIN Olivia	12/08/2016
RONDEAUX Eve	10/09/2016
HONNAY Laura	25/10/2016
ENGLEBERT Théana	03/11/2016
NOEL Emelyne	15/11/2016
DE VLEESSCHOUWER Ethan	23/11/2016
ROOSBEEK Antoine	28/11/2016
DELMONT Timéo	06/12/2016
PODWINSKI Lucas	14/12/2016
PEETERS Violaine	23/12/2016



MARIAGES

WAULETEL Christophe et HERMAN Christelle :	25/06/2016
RENNOIR Christophe et VANOVERSCHDELDE Jennifer :	25/06/2016
STANDAERT Gaël et LAMBERT Aurélie :	16/07/2016
DELMONT Olivier et HENROTTE Marie :	13/08/2016
BELLE Kivin et MASOIN Mélanie :	27/08/2016
MILER Stany et CHABOTIER Fabienne :	03/09/2016
CHARLIER Jérôme et HENNEBERT Kévin :	12/11/2016



DECES

HOUYOUX Renée	16/01/2016
FERNET Marie-Rose	21/01/2016
SLEGERS Michel	21/01/2016
CHARLIER Maryse	07/02/2016
MULQUIN Yvette	23/02/2016
DUCHENE Emile	16/03/2016
MERCY Paul	21/03/2016
LIBERT Philippe	10/05/2016
VAN MOLLE Georges	14/06/2016
JEANJOT Guy	22/06/2016
VANGHELUWE Anne	30/06/2016
BRISON Liliane	03/07/2016
ZABUS Janine	11/08/2016
VERLAINE Jocelyne	16/08/2016
KINKIN René	04/10/2016
LAMBERT Isabelle	20/11/2016
BOLLE Jeannine	11/12/2016
LAFFINEUR Marcel	15/12/2016
VENKEN Maria	19/12/2016
MARCHAL Monique	21/12/2016



ANNIVERSAIRE DE MARIAGE *Noces de diamant et noces d'or.*

60 ans – Noces de Diamant

JADOT Nestor
DOSIMONT Ginette
PIRSON Gilbert
GASPARD Marie

50 ans – Noces d'Or

SIMONS Laurentinus
VAN HASSEL Marie
RONDEAUX José
LALMANT Christiane
HERMANS Jean
VAN NAMEN Joséphine
LAURENT Jean-Claude
CLOSSET Eliane
SWIRIO Alexandre
THIRION Monique
JADOUL Gérard
GREGOIRE Jacqueline



■ Quoi de neuf sur les travaux ?

Distribution d'eau :

Remplacement de la distribution d'eau rue de Rochefort :

Les travaux de remplacement de la distribution d'eau rue de Rochefort débuteront, sauf intempéries, le 20 février 2017.

Ceux-ci consistent à remplacer la canalisation côté droit vers Rochefort ainsi que les divers raccordements en eau.

Des perturbations de la circulation seront inévitables. La circulation pendant les travaux sera régulée à l'aide de feux tricolores.

Nous vous remercions déjà d'avance pour votre compréhension.

Voirie et sécurité :

Plan de Déplacements Scolaires :

Les travaux du Plan de Déplacements Scolaires relatif à l'aménagement des abords

de l'école de TELLIN vont reprendre et devraient être terminés pour le printemps. Nous vous demandons encore un peu de patience et nous vous rappelons l'interdiction en vigueur quant à l'accès au chantier.

Plan d'Investissement Communal :

Les travaux de remplacement des filets d'eau et du revêtement des rue de Stan, du Tchênet et Clos du Charnet sont également en voie d'achèvement.

Dès que les conditions climatiques le permettront, la couche finale sera posée.

Chemin de Crahay à Grupont :

Les travaux de sécurisation de la voirie forestière au lieu-dit Crahay à Grupont ont été adjugés à la firme LAMBRY SA de Rochefort.

Ces travaux devraient commencer courant Mars 2017.

Des perturbations seront également inévi-

tables à cet endroit.

Hall omnisports :

Le dossier de remplacement des menuiseries extérieures du hall omnisport de TELLIN a été approuvé fin 2016.

Ceux-ci devraient commencer dans quelques semaines, le temps de livraison des châssis.

Les services communaux ont été sur la



brèche afin de pallier à ces désagréments. Malgré cela, force est de constater que certaines personnes n'en n'ont que faire.

Pascal PETIT
Agent Technique en chef
Service Travaux

■ CPAS

Le budget 2017 du CPAS est finalisé et a été voté à l'unanimité par le Conseil de l'Action Sociale et par le Conseil Communal. L'intervention communale pour 2017 reste stable et ce, depuis le début de mon mandat politique en tant que Présidente du CPAS.

Pour rappel, le CPAS intervient dans de nombreux domaines touchant toutes les tranches d'âge de la population de la commune de Tellin : service de mobilité/flexitec, service médiation de dettes, service pension, guidance énergétique, accueil extrascolaire, été solidaire, plaine de jeux et vacances, école des devoirs, ateliers de soutien à la parentalité Pas à Pas, politique des aînés, encadrement des accueillantes via une convention avec le Bilboquet, partenariat avec Defits dans la réinsertion sociale et professionnelle, participation au Carrefour des générations et à la journée Place aux enfants,...

Durant cette année 2017, nous allons vous présenter tous les services du CPAS de Tellin de manière détaillée dans l'écho de nos clochers afin que chacun sache à qui s'adresser si nécessaire. Nous allons commencer par une présentation du service social général.

Tous ses services ne seraient pas efficaces et efficaces sans une équipe disponible, pleine d'énergie, à l'écoute du citoyen et investie dans son travail. J'en profite donc pour remercier l'ensemble du personnel du CPAS pour le travail de qualité qu'ils font au quotidien !

C'est également l'occasion de vous présenter un nouveau membre de notre équipe : Sophie Olivier. Sophie habite à Tellin et a débuté ses fonctions d'assistante sociale le 1er septembre 2016, elle s'occupe principalement de l'encadrement et de la gestion des ILA (initiatives locales d'accueil) et des projets collectifs tels que le projet de soutien à la parentalité Pas à Pas. Elle est motivée, dynamique et pleine de ressources ! Nous lui souhaitons bienvenue dans notre belle équipe.

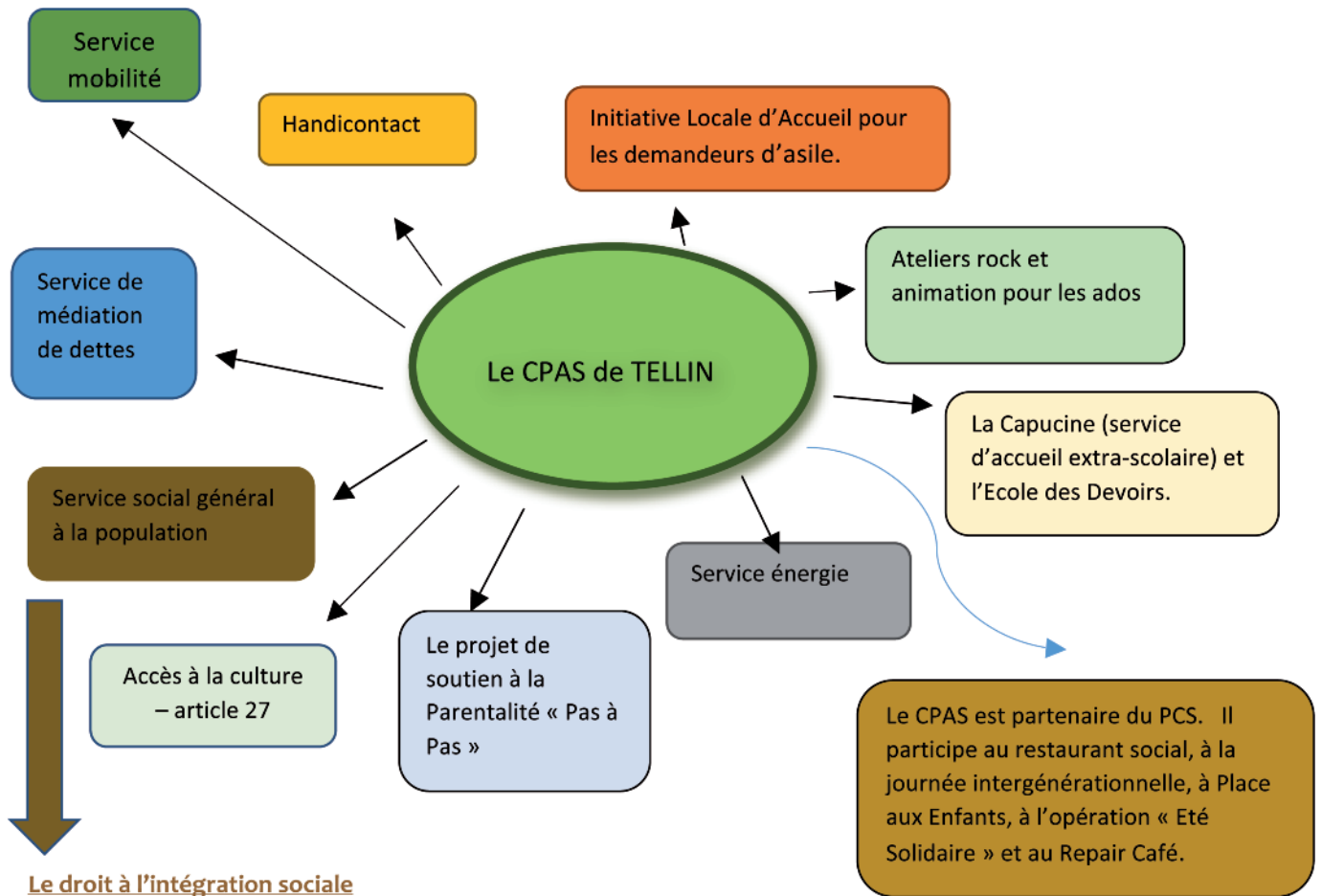
Fin 2016, vous étiez une centaine à nous rejoindre à notre traditionnel goûter des 3x20 à Resteigne. Comme j'ai pu vous le dire ce jour-là, votre présence est pour nous un réel encouragement pour poursuivre nos efforts et nos engagements dans le cadre des missions et des objectifs du CPAS, particulièrement en matière des aînés. Votre participation est l'expression de votre dynamisme pour vivre pleinement une vie sociale faite entre autres de diverses activités organisées dans notre commune.

Je forme les vœux que votre santé permette de maintenir le plus longtemps possible cet état d'esprit et j'espère que cette parcelle de convivialité qui vous est offerte y contribue au mieux.

À la vue de ces quelques photos, vous pourrez observer de la belle ambiance qui y régnait...



Natacha Rossignol
Présidente du CPAS



Le droit à l'intégration sociale

C'est une aide pour les personnes ne disposant pas de ressource et n'ayant pas les moyens de s'en procurer. Elle peut prendre la forme d'un emploi ou d'un revenu d'intégration. Pour en bénéficier, il faut remplir certaines conditions (âge, nationalité, résidence, ressources insuffisantes, disponibilité sur le marché de l'emploi).

L'aide sociale «Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. (Article 1 de la loi organique 1976)

Contrairement au droit à l'intégration sociale, l'aide sociale est laissée à l'appréciation du Conseil de l'Action Sociale ou du Président, sur base d'un rapport social et sous certaines conditions. Elle peut être récupérable.

Les différentes formes que peut prendre l'aide sociale:

- aide urgente en espèces ou en nature dans les limites de compétence du Président ;
- aide sous forme d'avance sur des prestations sociales ;
- aide médicale pour des frais médicaux ou pharmaceutiques ;
- aide au logement sous forme de garantie locative, de recherche d'un logement ;
- aide sociale en faveur des étrangers pour lesquels le CPAS a été désigné compétent ;
- accompagnement administratif sous forme de conseil, d'information et d'aide à la rédaction de courriers ou d'introduction de demandes diverses, d'orientation vers d'autres services ;
- guidance psychosociale, éducative ou budgétaire.
- accès à la culture, au sport et aux loisirs : intervention dans les frais d'inscription ou de participation à des manifestations sportives ou culturelles.



Les permanences du service social ont lieu chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H à 11H30 auprès de Mme DUFOING Catherine et de Mme QUESTIAUX Françoise, assistantes sociales. Ou sur rendez-vous au 084/36.66.85. CPAS de TELLIN – rue de la Libération, 45 6927 TELLIN.

CPAS A CPAS

Des **rencontres** entre parents, grands-parents, pour partager ses expériences.

Des **ateliers ludiques et créatifs** pour les parents et leur(s) enfant(s).

Des **sorties collectives** pour toute la famille.

Une **permanence ONE**

A ne pas manquer, dans le cadre du « Tout p'tit festival » :

- le jeudi 06 avril 2017 de 10h à 11h : **Atelier Papier**. Séance de plaisir et découverte pour les tout-petits de 18 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte.

Durant la séance, l'AMO Chlorophylle encadrera les grands frères et sœurs des petits participants.

Réservations indispensables pour le 24 mars au plus tard.

Où : Maison du Village « Pâchy », Grande rue Tellin

Infos et réservations : CPAS de Tellin : 084/36.66.85 (Sophie Olivier)

Chiffons et Fanfreluches

Isabelle Dubuisson 0473/65.45.31



Les Ateliers de couture Créative ... Quelques nouvelles et réalisations

Les ateliers ont lieu une fois par mois (les 2ème mercredi du mois en matinée ou en après-midi) à la maison de village de Tellin. L'inscription peut se faire pour un ou plusieurs ateliers au numéro suivant 0473/65.45.31 (Isabelle DUBUISSON).

Le matériel est mis à disposition (machine à coudre, tissus,...), ce qui permet de ne pas occasionner de frais pour les participantes, d'autant plus quand il s'agit d'une première expérience en couture.

Les ateliers rassemblent des jeunes filles et femmes de la commune, toutes générations confondues.

Dans une ambiance conviviale et d'entraide, chacune peut exprimer sa créativité.

Certaines ont démarré sans prérequis et que de résultats déjà !



Un petit resto « PACHY » ?

Le **20 décembre 2016**, dernière rencontre de l'année pour les familiers du Pâchy.

Sapin, décoration, repas festif, musique de Noël, échange de petits cadeaux, ambiance chaleureuse étaient au rendez-vous.

Un atelier scrapbooking, animé par Nathalie, a permis à chacun de mettre en valeur ses qualités d'artiste avéré ou débutant, pour créer, ensemble, une carte de vœux personnalisée.

Pour rappel, deux mardis par mois, le **Pâchy** ouvre ses portes aux aînés de l'entité. Le repas de midi est suivi de papotes, de tricot, de jeux de cartes et de société, d'informations et/ou d'ateliers divers et ... de café.

Pour info, la participation au repas se fait après **inscription** préalable, par téléphone, auprès de **Nathalie Vincent**, coordinatrice du CCCA, au 084/ 36 67 87

En cas d'absence contacter

Isabelle Dory au 084/ 37 42 85.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer le **Service Mobilité du CPAS** assure les transferts domicile-Pâchy et retour à titre gracieux.

Bienvenue aux plus de 55 ans mais également aux familles, aux plus jeunes. Le Pâchy accueille toutes les générations.

Le jardin et la terrasse du Pâchy ont été aménagés pour accueillir les PMR. L'équipe « jardinage » est conduite par **Christiane** (membre de la Commission Consultative Communale des Aînés) ... toujours à la recherche de mains vertes. Avis aux amateurs ! Les productions du potager sont mûries par **Stéphane** et son équipe Défaits pour offrir au Pâchy des menus variés, originaux et goûteux, à prix très démocratique.

Un programme d'activités (excursions, visites culturelles, théâtre ...) est proposé par **Andréea** (LLP). Les informations peuvent être communiquées, sur demande.

Des précisions ? Téléphonnez à **Nathalie Vincent** au 084/ 36 67 87

Merci au CPAS, au Plan de Cohésion Social, à l'Office du Tourisme, à Stéphane, à la LLP et aux bénévoles du CCCA.

Merci à Monsieur Dupuis et à Arthur pour leur présence active au Pâchy.

Voici les dates des prochains dîners au Pâchy :

7 février - 21 février

7 mars - 21 mars

18 avril

2 mai - 16 mai - 30 mai

13 juin - 27 juin

Nous profitons pour déjà vous annoncer que nous organisons à nouveau « **Carrefours des générations** » **le dimanche 30 avril à la salle de Resteigne City.**

Un programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

Françoise Wathelet
Présidente CCCA



Vous avez des pièces froides, des travaux à prévoir, des questions sur votre isolation?

Dans le cadre de la CONVENTION DES MAIRES, en partenariat avec la Province de Luxembourg, la commune de Tellin organise une campagne de THERMOGRAPHIE du 21 au 23 mars, entre 16h et 19h.

Inscrivez-vous vite pour une visite GRATUITE

par mail catherine.marchal@tellin.be ou par téléphone 084/36.61.36, **maximum 4 séances / jour !**

La Conseillère Energie—MARCHAL Catherine

Permanence libre: Mardi de 16h à 18h

Sur RDV : Mardi de 18h à 20h et le samedi de 9h à 12h



**ENQUÊTE
PUBLIQUE**

09 FÉVRIER

10 AVRIL 2017

Conformément à la Directive-cadre Pesticides 2009/128/CE, les autorités fédérales et régionales proposent conjointement le Programme 2018-2022 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN). Il se compose du programme fédéral et des programmes régionaux. Le projet de plan d'action soumis à l'enquête propose diverses actions de nature à réduire les éventuels impacts de l'utilisation de pesticides sur la santé et l'environnement.

Votre avis nous intéresse !

Vous êtes invité à participer activement, via l'url www.NAPAN18-22.be, à la consultation publique coordonnée de ce programme et à y laisser vos commentaires. Les documents sont aussi consultables dans votre commune qui est également habilitée à recevoir vos observations.

Prenez directement contact auprès de votre commune afin de connaître les procédures de consultation mises en place.

Vous souhaitez réagir, donner votre avis ?

Vos observations écrites peuvent être envoyées, pour le 10 avril 2017 au plus tard, à l'adresse suivante : NAPAN@health.fgov.be ou par la poste au Dr Ir Vincent Van Bol, Coordinateur du Plan Fédéral de Réduction des Pesticides, Bureau 7D227, SPF SPSCAE, Place Victor Horta, 40/10, 1060 Saint-Gilles (Bruxelles).



**Vlaamse
overheid**

Les journées Wallonnes de l'eau du 18 mars au 2 avril 2017

L'Eau mise à l'honneur du 18 mars au 02 avril 2017



Au cours de cette période, des activités très diversifiées et entièrement **gratuites** sur le thème de l'Eau seront proposées aux écoles en semaine et au grand public les week-ends. **Retrouvez le programme détaillé sur www.crlesse.be ou sur la page Facebook du contrat de rivière**



PCDN de TELLIN

Le dimanche 19 mars à 9h30, le PCDN de Tellin vous propose de découvrir la Fagne du Mas D'eau où le Life-Lomme a œuvré à sa réhabilitation. Votre guide, Mme Sara Cristofoli, coordinatrice du projet Life-Lomme (2010-2014), vous emmènera au sein de cette réserve ou après deux ans de gestion des espèces végétales et animales typiques des milieux fagnards reprennent leurs droits. Cette fagne propriété de la commune de Tellin bénéficie aujourd'hui du statut de réserve naturelle domaniale, sa gestion est quant à elle assurée par la région wallonne. Le rendez-vous est fixé à ce qui fait office de **parking en bordure de la nationale N899** (juste en face de la sortie/entrée de l'autoroute E411, 6927 Tellin). Pour participer à cette activité, il est nécessaire de réserver



avant le 17 mars (place limitée à 25 personnes) auprès du contrat de rivière pour la Lesse à info@crlesse.be ou au 084/22.26.65. Pensez à vous munir de vos bottes et de vêtements adaptés en fonction de la météo.

Le dimanche 25 mars de 14 h à 17 h. La production hydroélectrique au moulin de Resteigne

Par Mme Devis

Visitez le moulin de Resteigne ! Venez également découvrir la production électrique en direct sur l'axe, le multiplicateur de vitesse et la génératrice synchrone à aimants permanents.

Date: Samedi 25 mars

Heure: de 14h à 17 h **Durée:** ± 10min

RDV: Rue du Moulin 143A, Resteigne (6927 Tellin)

APMR: non Réservation: non

Infos & Rés. : Mme. Devis, 0495/77.66.69, info@moulinderesteigne.be



Contrat de rivière Lesse
Rue de Dewoin, 48
5580 Rochefort
Tél. : 084/222.665
www.crlesse.be

Sport



Le programme JCPMF, lancé par la commune depuis plusieurs années déjà, bat son plein au sein de notre entité.

À l'image d'ailleurs de ce nouveau groupe diplômé lors de la session hivernale 2016.

Après une épreuve de 5 kilomètres réussie avec brio par toutes les candidates, un verre de l'amitié ainsi qu'un diplôme leur a été remis pour clôturer cette belle aventure.

Si vous aussi vous souhaitez vous mettre à la course à pied, cet article risque fort de vous intéresser.

Une nouvelle session « je cours pour ma forme » sera lancée à Tellin le 20 mars.

Mais JCPMF c'est quoi ?

Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé!

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou

seniors: tout le monde est le bienvenu ! Les séances se déroulent au rythme d'une, deux ou trois fois par semaine pendant trois mois.

Une séance par semaine est dirigée par un entraîneur afin d'adapter le contenu à la forme de chaque participant. Un diplôme de réussite sera également remis à l'issue du programme.

Pas de compétition en vue, simplement de l'amusement et la propagation de ce nouveau virus : la course à pied !

Prochaine session :

Quand ? Lundi 20 mars à 18h30.

Où ? Devant l'administration communale.

Quoi ? Présentation des coaches et du programme d'entraînement ainsi qu'une première séance.

Venez en tenue sportive !

Renseignements : Quentin Moors centresportif@tellin.be ou 0476/70.77.70 après 16h00.

Espace Jeunes

Tu es prêt pour les vacances de Pâques ? Parce que ça va bouger avec l'Espace Jeunes de Tellin ! Lors des dernières vacances vous avez été nombreux à participer aux activités ; patinoire, Aqualibi, couture,...

Une fois de plus, des activités sont prévues pour les jeunes de 12 ans à 18 ans durant les vacances. Pour rester informé sur les activités : rejoins nous sur le page Facebook : **Espace Jeunes Tellin** ou téléphone au 084/38.76.14

Accueil extrascolaire



Et si on mélangeait les générations !!!!

Les vacances d'hiver sont des moments propices pour échanger des activités entre les enfants et les aînés.

Pendant deux journées, les enfants ont pu planter des bulbes et cuisiner avec quelques aînés venus partager leurs activités.

Des moments où la convivialité, l'apprentissage, la solidarité et le respect trouvent toute leur valeur.

Pâques 2017

Activités extrascolaires:

La Capucine ouvrira ses portes du 3 au 14 avril de 7h30 à 17h30.

Un programme composé de multi-activités seront proposées chaque jour pour les enfants de 3 à 12 ans.

Bricolages, promenade, jeux, cuisine... mais surtout une formidable occasion de se retrouver entre copains et copines pour faire des activités créatives.

Inscription obligatoire pour le 15 mars au plus tard. Au-delà de cette date plus aucune réservation ne sera prise en compte.

Nombre de places limité.

Réservation uniquement par téléphone ou par mail : francoise.vanlaere@tellin.be - 0499/697268 - 084/387614



Appel à candidature:

Animateurs de plaines de vacances.

Le centre public d'action sociale fait appel à des animateurs(trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été du 25 juillet au 19 août.

Conditions :

- Avoir 16 ans accomplis au 30/6/2017
- Etre porteur soit:
 - d'un brevet d'animateur (reconnu par la communauté française) ou en voie d'être breveté ;
 - d'un diplôme de puéricultrice
 - d'une formation d'éducateur
- suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.

Etre motivé et avoir le sens des responsabilités.

L'animateur sera à même :

- d'organiser et de préparer les activités
- de participer à la journée d'information et de préparation du programme
- d'encadrer et d'animer un groupe d'enfant.

Les candidatures sont à rentrer à la coordinatrice Françoise Vanlaere au bureau de l'accueil extrascolaire : Mont du carillon, 26 à Tellin pour le 31 mars au plus tard.

Pour plus d'informations contactez Françoise Vanlaere au 084/387614 ou 0499/697268 francoise.vanlaere@tellin.be

Activités

extrascolaires : Eté 2017



Vu le succès rencontré par les activités proposées dans le cadre des plaines de vacances 2016, le CPAS a décidé de poursuivre son organisation des plaines dans le même sens et de vous proposer de nouvelles activités qui seront prises en charge par des animateurs - professionnels venus de tous horizons et présentant des techniques et des sujets bien différents.

La volonté de donner priorité à la qualité plutôt qu'à la quantité, veut que le nombre de participants à chaque activité soit limité.

Dates d'ouverture : du 10 juillet au 25 août.

Fermeture le 21/7 et les 14 et 15/8

Les activités s'adressent aux enfants âgés de 3 ans (pour autant qu'ils soient propres et sans langes) à 12 ans.

Fermeture du 30 juin inclus au 9 juillet - du 26 au 31 août.

Les enfants seront regroupés par tranche d'âges et chaque groupe sera pris en charge par 2 animateurs. Chaque semaine, des stages différents seront proposés aux enfants dès la 3ème maternelle.

Le nombre de participants est limité pour chaque groupe.

Le programme complet des activités sera disponible dès le 25 avril. Si vous souhaitez l'obtenir, nous vous invitons à nous envoyer un mail (francoise.vanlaere@tellin.be) ou à nous contacter par téléphone au 084/387614 - 0499/697268 celui-ci vous sera transmis.

Les inscriptions aux stages pourront se faire par téléphone ou par mail exclusivement qu'à partir du 5 mai.

Aucune inscription et aucun mail ne seront pris en compte avant cette date!

Priorité sera donnée durant le mois de mai à tous les enfants domiciliés sur la commune de Tellin et/ou fréquentant une école de l'entité selon les places disponibles.

Dès le mois de juin, les inscriptions seront ouvertes à tous selon les places disponibles.

Une inscription à la semaine est demandée pour toutes les périodes. - sauf pour le groupe des petits (enfants de prématernelle et 1ère et 2ème maternelle) où une inscription à la journée est possible.

Toute inscription sera effective uniquement après paiement de la facture.

Toutes les informations et le programme sur le site Internet de la commune dès le 25 avril.

Ces activités sont reconnues, subsidiées et supervisées par l'ONE.

La participation aux activités donne droit à une attestation pour réduction fiscale. En faire la demande auprès de la coordinatrice.

Possibilité de remboursement auprès de certaines mutuelles. Renseignez-vous auprès de votre délégué.



Agenda



Rappel des prochaines activités organisées au profit du Télévie

Aidez-nous à récolter des fonds pour la recherche scientifique !

Participez à nos activités...

- 12 mars 2017 à 15h à l'église Resteigne, concert de chorales avec « La Schola Camille Jacquemin » de Forrières et « Les enfants d'ici e d'ailleurs » de Delphine Clarinval
- 19 mars 2017 au Collège d'Alzon de Bure, pièce de théâtre jouée par la troupe de théâtre de l'entité de Tellin : « Les cloches fêlées »
- 26 mars 2017 dès 13h à Grupont, vente de pensées et de fleurs printanières organisée par le comité « Village fleuri »

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Merci pour votre soutien !

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin

Le VC TELLINAM
vous invite à son

Concours de Couyon

A la Capucine - à côté du hall omnisports
le vendredi 7 avril 2017

Inscriptions à partir de 19 h 30
Première manche à 20 h 00

Prévente au prix de 10 €* (soit 4 tickets)
Entrée le jour même au prix de 12 €

Premier lot: 150 € -
Deuxième lot: 100 €
et nombreux autres lots

*chez Corine Lecomte 0476/50 63 02
Infos: www.tellinam.be

THEATRE

La troupe de l'entité de Tellin
« Les Cloches Fêlées » présente

Au Collège d'Alzon

J'y croix pas

Comédie en 3 actes de Noël Piercy

Samedi 18 mars - 20h00

Dimanche 19 mars - 15h00

Au profit du Télévie

Vendredi 24 mars - 20 h00

Samedi 25 mars - 20h00

Entrée : 8,00 €

Pour les réservations :

Annie Lamoureux : 084/36.61.25

(entre 18 h 30 et 21 heures).

Virginie Côte : 0477/35.69.06



Village fleuri : Nos prochains rendez-vous

Le dimanche 26 mars 2017, dès 13 h 00, marché aux fleurs printanières : pensées, primevères ... au profit du Télévie, à la salle St Denis à Grupont.

Le dimanche 7 mai 2017, dès 10 h 30, traditionnel marché aux fleurs annuelles et légumes au collège d'Alzon à Bure.

L'ASBL Tellin-Fonderie

tiendra son **assemblée générale annuelle** le **samedi 22 avril 2017 à 14 heures.**

Vous désirez devenir membre ? Vous êtes bienvenu. Il suffit de nous renvoyer le bulletin d'adhésion que vous trouverez sur notre site : www.lafonderiedetellin.be

Val des Cloches 129A - Tellin
0467/122712 - tellin.fonderie@gmail.com

RESTEIGNE (TELLIN)

Le 19 mars 2017 - MARCHE ADEPS | Parcours boisés

Départ : Salle de Resteigne | 5 – 10 – 15 – 20 kms

Restauration : Jambon grillé, frites, salade des champs(?) : 9€
Boulettes frites : 8€

Renseignements et réservations : 084/36.66.54 | 0473/40.42.11
Organisation : Les Amis des Bretons

SAMEDI 8 AVRIL
Hall omnisport Tellin

Le VC TELLINAM organise un

TOURNOI de

6 H de VOLLEY

Equipes de 6 personnes
Inscription: 30 €/équipe

Joueurs non-affiliés ou affiliés
Matches 6 contre 6 (mixtes)
Inscriptions à partir de 8h30—1^{er} match à 9h00

PETITE RESTAURATION SUR PLACE
AMBIANCE ASSUREE

Renseignements - inscription pour le **30 mars**
LECOMTE Corine
0476/50 63 02
vctellinam@yahoo.fr
www.tellinam.be ou sur Facebook Vc Tellinam

Divers

L'asbl Tellin-Fonderie recherche

d'anciennes photos, des écrits ou des témoignages illustrant la vie de la fonderie de 1832 à 1970.

Vous acceptez de nous prêter vos documents ?
Vous êtes prêt à raconter vos souvenirs ?

Contactez-nous :
☎ 0467/122712 ✉ tellin.fonderie@gmail.com



Village fleuri : Treizième tour des crèches !

Depuis sa première édition, le 21 décembre 2003, la marche "Découverte des crèches", rencontre toujours un vif succès.

Le 26 décembre dernier, dès 16h30, de nombreux "pèlerins" – de Bure et d'ailleurs – se rassemblent au rond-point des sangliers, départ du parcours. Une équipe de reporters de TV-LUX est également présente et accompagne le groupe de marcheurs durant sa visite des 22 crèches installées et fabriquées, par des bénévoles, dans les différents quartiers du village. A cette occasion, le comité félicite tous les créateurs pour l'originalité de leurs réalisations et les remercie pour l'accueil réservé aux participants.

Cordial merci à notre bourgmestre pour la fourniture des sapins et au personnel communal pour le coup de main, lors du placement des luminaires.

Rendez-vous est déjà pris le 26 décembre 2017 pour une nouvelle balade de Noël.

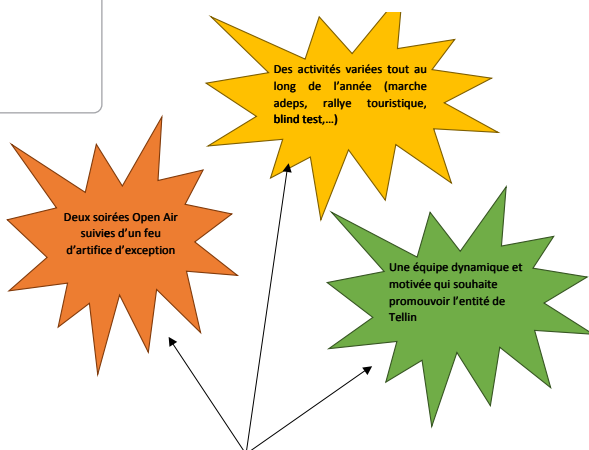
Recrutement d'accueillantes conventionnées

Le Bilboquet, service d'accueillantes conventionnées, recrute des personnes pouvant accueillir des enfants (de 0 à 3 ans) à leur domicile sur la commune de TELLIN.

Les candidats disposent du titre requis (puéricultrice, éducatrice, institutrice maternelle, ...) ou s'engagent à suivre une formation préalable.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe d'accueillantes à domicile ?

Pour plus de renseignements, contactez le service social du Bilboquet :
Rue du commerce 7 - 6890 Libin
F 061/65.01.70
lebilboquet@libin.be



Nous vous donnons déjà rendez-vous ce 20 et 21 juillet 2017 !

Venez nous rejoindre au sein de notre comité ou en tant que bénévoles lors de nos activités.

www.promo-tellin.be
facebook « promo-tellin ».



Atelier de réparation agréé toutes marques

Vente de véhicules neufs et d'occasions



Rue de Rochefort 64a, 6927 Tellin - 084/223.123 - www.autoselux.be

Collège d'Alzon

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
ET TECHNIQUE DE TRANSITION
À BURE (TELLIN)**

Portes ouvertes le samedi 11 mars 2017
de 13h30 à 18 h.

Inscriptions en 1ère année du 6 mars au 24 mars 2017,
puis à partir du 2 mai.

Nous sommes dès à présent à votre disposition pour
toute information préalable.



rue de Han, 1
6927 Bure

☎ 084/36 02 80

☎ 084/36 62 49

www.dalzon.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ

Ets WARIN S.A.



*Une chaleur!
d'avance!*



*Depuis plus
de 75 ans*



Marche: 084/31.13.57 Graide: 061/51.10.26

www.warin-mazout.be



LIBERT

s.p.r.l.

*Assureurs-Conseils
Prêts & Placements*

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN

Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE

Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be

Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par
la spri REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de
ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86